FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORT VITALITÉ
PARTAGEONS LES BIENFAITS DU SPORT

Programme National des Formations

Saison

2026 / 2027

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des actions suivantes :
Actions de formation

ÉDITO

Programme National des Formations

2026 – 2027

Le **Programme National des Formations (PNF) 2026–2027** se compose de 13 actions de formation représentant un volume global de 441 heures. Il s'inscrit dans une logique de progression structurée, fondée sur des parcours repensés et un accompagnement renforcé au plus près des territoires.

Au-delà de son volume, ce programme se distingue par sa cohérence d'ensemble. Chaque action de formation contribue à une stratégie globale visant le développement durable des compétences au sein du réseau, dans le respect des exigences de la démarche qualité Qualiopi.

Afin de garantir l'accessibilité de ces parcours, la Fédération mobilise des moyens humains et financiers significatifs, avec pour objectif de limiter au maximum les coûts restant à la charge des structures. Le financement ne doit en aucun cas constituer un obstacle à l'engagement en formation.

Les évolutions du Programme national des formations

Les formations initiales (cadres fédéraux, cadres dirigeants, formateurs) sont désormais organisées en blocs de compétences, dans une logique modulaire plus lisible et adaptable aux besoins des publics. Les modules d'habilitation Sport-Santé y sont intégrés de manière transversale.

Pour les animateurs, deux formations sont proposées : Gym' Après Cancer ainsi que la formation Longe Côte, développée en partenariat avec la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme.

Concernant les formateurs, plusieurs habilitations spécifiques sont mises en place : actualisation des recommandations Sport-Santé, module commun Activités Physiques Adaptées (MC APA), Certificat de Compétence Professionnelle (MC APA/CCP), accompagnateur bénévole de randonnée, ainsi que la formation Et Vie Danse.

La Direction technique nationale se mobilise pour son réseau comme ressources à la montée en compétences de tous les acteurs.

Nous vous invitons à découvrir ce **Programme National des Formations** et à vous engager dans ces nouveaux parcours de professionnalisation.

Nous vous souhaitons une excellente saison 2026 - 2027



Marilyne Colombo
Présidente de la FFSV



Severine Vidal
Directrice technique nationale FFSV

PROGRAMME NATIONAL DES FORMATIONS
2026 – 2027

FORMATION PROFESSIONNELLE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

NOM DE LA FORMATION	LIEU	DATES	VOLUME HORAIRE
Formation de Formateur — Niveau 1 (Conseiller de formation)	Paris (à définir)	**Septembre 2026 – Février 2027**	50 heures 35 h présentiel
Formation de Formateur — Niveau 2 (Directeur de formation)	Paris (à définir)	Septembre 2026 – Juin 2027	103 heures 77h présentiel
Formation Conseiller de développement	Paris/Tomblaine/Bordeaux	**Janvier – Mai 2027**	165 heures 84 h présentiel

FPC DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE (CTR / CRT / ETR)

NOM DE LA FORMATION	LIEU	DATES	VOLUME HORAIRE
Habilitation Programme Et Vie Danse	A définir	**29 et 30 septembre 2026**	10 heures
Habilitation Filière Bien Vieillir	A définir	**29 septembre**	4 heures
Habilitation « Actualisation des recommandations et de l'écosystème Sport-Santé »	À définir	**4 et 5 novembre 2026**	14 heures
Habilitation Maladieschronique CCP/MCA - Mise à niveau des habilités 2026	Teams (visio)	**12 novembre 2026**	3 heures
Habilitation Maladies chroniques (MCA et CCP)	Paris	**27 et 28 janvier 2027**	14 heures
Formation des acteurs de la formation	La Rochelle F	**30 juin au 2 juillet 2027**	21 heures
Habilitation Filière ABR (ABB, ABR1, ABR2)	Autrans	**10 sept. 2026 (CV) + 15-18 sept. 2026 + suivi + 1er juin 2027**	26 heures
Tournée DTN : Outils et analyse au service du projet territorial (hors PNF)	13 lieux (itinérant)	**Octobre 2026 - Avril 2027 (13 sessions)**	14 heures

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES ANIMATEURS

NOM DE LA FORMATION	LIEU	DATES	VOLUME HORAIRE
Programme Gym' Après Cancer	CGFL — Dijon	**8 au 12 mars 2027**	28 heures
Animateur Longe Côte FFSV (en partenariat avec la FFSS)	La Baule	**26 au 30 avril 2027**	34 heures

JURY

NOM DE LA FORMATION	LIEU	DATES	VOLUME HORAIRE
Jury Programme Gym' Après Cancer	À définir	**10 décembre 2026 et 10 juin 2027**	—
Jury Conseiller de Formation (Niveau 1)	À distance (visio)	**17 décembre 2026 / 4 février 2027 / À définir**	1h30
Jury Directeur de Formation (Niveau 2)	À distance (visio)	**17 décembre 2026 / 4 février 2027 / 11 mars 2027 / 18 juin 2027**	3 heures

FORMATION FORMATEUR — NIVEAU 1

Domaine : Pédagogie et ingénierie de formation

FFSV · Certification Formateur CF · Blended Learning

Volume total	En centre	Modalities	Coût pédagogique		Participants
50 heures	35 heures présentiel	Blended Learning E-learning : 9 heures Distanciel : 7 heures	1 400€ Frais d'inscription 30€	Nouveau format	8 max

PRÉSENTATION

Cette formation vise à développer les compétences fondamentales pour concevoir, animer et évaluer des actions de formation innovantes. Elle intègre les dernières avancées en andragogie et l'usage de l'intelligence artificielle pour optimiser la préparation et l'engagement des apprenants, tout en garantissant la conformité aux exigences de qualité de la FFSV.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public cible

- Futurs conseillers de formation
- Formateurs souhaitant professionnaliser leur pratique au sein du réseau FFSV

Prérequis

- Expérience d'animation dans le domaine de la FFSV
- Maîtrise des outils numériques de base

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les principes de l'apprentissage chez l'adulte (andragogie)
- Intégrer l'IA générative dans la conception de supports et de scénarios pédagogiques
- Concevoir une séquence pédagogique structurée et engageante
- Animer des formations en utilisant des méthodes actives et des outils numériques (Wooclap, Padlet, etc.)
- Évaluer les acquis des stagiaires de manière pertinente

CALENDRIER ET VOLUME HORAIRE

Volume total : 9h E-learning + 7h Distanciel + 35h Présentiel

Bloc / Étape	Dates	Lieu	Volume
CV de lancement	25 septembre 2026	Distanciel	1,5h - Distanciel
Bloc 1 — Andragogie & IA CV N°1 + E-Learning + CV restitution	2 octobre 2026 / 17 décembre 2026	Distanciel	7 heures (2h + 3h + 2h)
Bloc 2 — Ingénierie pédagogique Présentiel + E-Learning	21 au 23 octobre 2026	A définir	26,5h (21h + 5h)
Bloc 3 — Habilitation Sport-Santé Présentiel + E-learning	4 au 5 novembre 2026	A définir	15 heures (14h + 1h)
Soutenance projet (jury)	4 février 2027		30 min – Distanciel
Accompagnement personnalisé	4 RDV de 30 min		2 heures

FORMATION PROFESSIONNELLE DES MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

FFSV · Formation Formateur | Niveau 1 — Conseiller de Formation

CONTENU DE LA FORMATION

- **Bloc 1 — Andragogie & IA (7h) :** Mécanismes d'apprentissage, posture du formateur, outils d'IA pour booster la créativité pédagogique.
- **Bloc 2 — Ingénierie Pédagogique (26h) :** Construire un déroulé, définir des objectifs S.M.A.R.T, scénariser une séquence.
- **Bloc 3 — Pack Sport-Santé (15h) :** Maîtriser les spécificités des contenus fédéraux et leur transmission.
- **Accompagnement :** Suivi personnalisé du projet de certification.

AVANT LA FORMATION

Un temps de positionnement est réalisé en amont (échange avec le stagiaire). Suite à ce positionnement, des possibilités d'allégement de parcours peuvent être accordées selon le profil et l'expérience.

Questionnaire préalable : recueil des attentes et auto-évaluation des compétences numériques
Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation
Inscription via le service de formation de la FFSV – meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr

MOYENS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

Outils & méthodes

- Plateforme LMS Digiforma
- Classes virtuelles via Teams
- Padlet, Wooclap, Canva, etc.
- IA génératives : ChatGPT, Notebook LM, etc.

Évaluation & validation

- Quiz de validation des modules e-learning (score min. 80%)
- Soutenance d'un projet de conception de séquence de formation
- Un questionnaire pre et post formation sera mis en ligne sur votre espace apprenant afin d'évaluer vos connaissances.

Diplôme remis

- Certificat de Formateur Niveau 1 (CF)

ÉQUIPE DE FORMATION

Directeur de formation et référent technique
Référent pédagogique

Sébastien DESBENOIT
Conseiller technique national et référent technique

Formateurs & intervenants

- Experts en pédagogie et IA
- Formateurs de formateurs habilités FFSV

POINTS FORTS & BÉNÉFICES

Mixité des formats : e-learning, classes virtuelles et présentiel pour une pédagogie optimale
Focus sur l'IA générative comme levier de créativité et de gain de temps
Approche très opérationnelle — compétences directement applicables sur le terrain
Bénéfices métier : maîtrise de l'ingénierie, aisance face au groupe, efficacité grâce à l'IA
Pour aller plus loin : passage au Niveau 2 (Directeur de Formation)

ACCESSIBILITÉ & CONTACT

Situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap ? Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.
Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Informations et bulletin d'inscription disponibles sur notre site fédéral.
Référente administrative : meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).

FORMATION FORMATEUR — NIVEAU 2

Domaine : Pilotage, Management et Ingénierie de formation

FFSV · Certification Directeur de Formation (DF) · Blended Learning

Volume total	Format	Coût pédagogique		Participants
103 heures	**Blended Learning** E-Learning : 13 heures Distanciel : 12 heures Présentiel : 77 heures Blocs de compétences communes + Blocs 4, 5 et 6 inclus	**3 080 €** Frais d'inscription **30€**	**Nouveau format**	**10 maximum**

PRÉSENTATION

Ce parcours prépare au pilotage de dispositifs de formation complexes. Au-delà de l'animation, le Directeur de Formation devient un architecte de compétences capable de manager des équipes pédagogiques, de piloter des projets de formation et de déployer une stratégie d'accompagnement (tutorat) répondant aux besoins et à la réussite des participants.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public cible

- Conseillers de formation
- Formateurs souhaitant professionnaliser leur pratique au sein du réseau FFSV

Prérequis

- Être titulaire de la certification Niveau 1 (CF)
- Ou justifier d'une expérience significative en ingénierie pédagogique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser l'ingénierie de formation et de parcours répondant aux objectifs de l'organisme de formation
- Manager une équipe de formateurs et animer une communauté d'apprentissage
- Piloter la qualité (Qualiopi) et la logistique administrative d'une action de formation
- Mettre en place une stratégie tutorale et d'accompagnement des apprenants
- Utiliser l'IA comme outil de pilotage et d'analyse stratégique

CALENDRIER ET VOLUME HORAIRE

Volume total : 13h E-learning + 12h Distanciel + 77h Présentiel. La formation DF inclut les blocs de compétences communes (B1, B2, B3) + blocs 4, 5, 6 + une habilitation au choix.

Étape / Module	Dates	Lieu	Volume
CV de lancement	25 septembre 2026	À distance	**1,5h**
Bloc 1 — Andragogie & IA **CV N°1 + E-Learning + CV restitution**	2 octobre 2026 / 17 décembre 2026	A distance	**7 heures (2h + 3h + 2h)**
Bloc 2 — Ingénierie pédagogique Présentiel + E-Learning	21 au 23 octobre 2026	A définir	**26,5h (21h + 5h)**
Bloc 3 — Habilitation Sport-Santé Présentiel + E-learning	4 au 5 novembre 2026	A définir	**15 heures (14h + 1h)**
Bloc 4 — Piloter une formation en alternance (Présentiel + E-learning)	18 au 20 novembre 2026	À définir	**16h (14h + 2h)**
Bloc 5 — Management de la formation (Présentiel + E-learning)	8 au 11 décembre 2026	À définir	**23h (21h + 2h)**
Bloc 6 — Veille stratégique & Communauté **CV N°1 – Réaliser sa veille pédagogique -** 09/10/26 (2h) CV N°2 – Structurer et animer une communauté d'apprentissage – 16/10/26 (2h) E-Learning (2h) CV N°3 – CV de restitution du projet – 11/03/27 (2h)	9 octobre 2026 16 octobre 2026 11 mars 2027	À distance	**8 heures**

Fédération Française de Sport Vitalité par l'Éducation Physique et la Gymnastique Volontaire
46/48 rue de Lagny, 93100 Montreuil – Tél : 01 41 72 26 00
contact@ff-sportvitalite.fr - www.ff-sportvitalite.fr
SIRET : 302 981 386 000 89 - NACE : 9312Z

Bloc 7 — 1 Habilitation au choix (2 classes virtuelles)	Janvier 2027	À distance	**7h (2 × 3,5h)**
Accompagnement personnalisé	4 RDV de 30 min	À distance	**2 heures**
Soutenance projet final (jury DF)	18 juin 2027	À distance	**1 heures**

AVANT LA FORMATION

Un temps de positionnement est réalisé en amont (échange individuel avec le stagiaire). Suite à ce positionnement, des possibilités d'allégement de parcours peuvent être accordées selon le profil et l'expérience. Un questionnaire pre et post formation sera mis en ligne sur votre espace apprenant afin d'évaluer vos connaissances.

- Questionnaire préalable : recueil des attentes et auto-évaluation des compétences numériques
- **Date limite d'inscription : 1 mois avant le début de la formation**
- Inscription via le service de formation de la FFSV

CONTENU DE LA FORMATION

- **Bloc 1 — Andragogie & IA (7h) :** Mécanismes d'apprentissage, posture du formateur, outils d'IA.
- **Bloc 2 — Ingénierie Pédagogique (26h) :** Construire un déroulé, objectifs S.M.A.R.T, scénarisation.
- **Bloc 3 — Pack Sport-Santé (15h) :** Contenus fédéraux et leur transmission.
- **Bloc 4 — Piloter une formation (14h) :** Gestion administrative et qualité Qualiopi, Digiforma.
- **Bloc 5 — Management de la formation (23h) :** Coordonner les équipes, posture de leader.
- **Bloc 6 — Veille Stratégique & Communauté (8h) :** Animation de réseaux via Teams, curation stratégique.
- **Bloc 7 — Habilitation au choix (7h) :** Spécialisation technique ou thématique.
- **Accompagnement :** Suivi du projet de certification et accompagnement personnalisé.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

Outils & méthodes

- Plateforme LMS Digiforma
- Classes virtuelles via Teams
- Padlet, Wooclap, Canva, etc.
- IA génératives : ChatGPT, Notebook LM, etc.
- Outils de management collaboratif (Teams), IA de productivité

Évaluation & validation

- Quiz de validation des modules e-learning (score min. 80%)
- Soutenance des projets autour du pilotage d'une formation en alternance (CQP ALS)

Diplôme remis

- **Certificat de Formateur Niveau 2 (DF)**

ÉQUIPE DE FORMATION

Directeur de formation (référent pédagogique)

Sébastien DESBENOIT – Conseiller technique national et Référent technique

Formateurs & intervenants

- Experts en management de la formation, pédagogie et IA
- Formateurs de formateurs habilités FFSV

POINTS FORTS & BÉNÉFICES

- Vision 360° du métier de Directeur de Formation avec lien direct au terrain
- L'IA comme outil stratégique de pilotage et d'analyse — au cœur du dispositif
- Maîtrise complète de la démarche qualité Qualiopi et de la réglementation des OF
- Capacité à piloter un dispositif de formation en total autonomie
- Forte dimension projet en autonomie : idéal pour développer le leadership pédagogique
- **Pour aller plus loin : formations spécialisées en audit qualité ou ingénierie de certification**

ACCESSIBILITÉ & CONTACT

Situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap ? Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site fédéral.

Référente administrative : meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).

CONSEILLER DE DÉVELOPPEMENT

Formation Professionnelle Initiale - Certification fédérale

FFSV - Promotion 2027 · Présentiel - 4 modules itinérants

Volume total	En centre	Mise en situation	Coût pédagogique	Satisfaction	Participants
165 heures	**84 h présentiel** **Certification 1 heure**	**80 heures**	**3 360 €** Frais d'inscription **30€**	**4,2/5** **12 avis (2025)**	**15 max**

PRÉSENTATION

Dans un contexte d'évolution constante du paysage sportif et des politiques publiques, le rôle du conseiller de développement est stratégique pour assurer la mise en œuvre cohérente des orientations fédérales sur l'ensemble du territoire.

Être conseiller(ère) de développement aujourd'hui, ce n'est pas seulement réaliser des actions et mener des projets. C'est aussi donner du sens, créer de la dynamique et transposer les orientations fédérales en résultats concrets sur le terrain. Cette formation s'inscrit dans une démarche de professionnalisation des acteurs territoriaux et de consolidation du maillage fédéral.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public cible

- Salariés des structures déconcentrées de la FFSV assurant des missions de Conseiller de Développement

Prérequis

- Avoir réalisé le module « Culture fédérale » (dirigeant / professionnel) — attestation de réussite requise
- Être salarié d'un Comité Régional ou Départemental

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les enjeux et le fonctionnement du réseau fédéral
- Concevoir et piloter un projet d'action territorial structuré
- Animer et mobiliser des équipes mixtes (élus, bénévoles, professionnels)
- Accompagner les structures locales (CODEP et clubs) dans leur fonctionnement et leurs stratégies de développement

CALENDRIER ET LIEUX DE FORMATION

Volume horaire total (hors positionnement) : 165 heures — 84h présentiel · 80h mise en situation professionnelle · 1h certification

Étape / Module	Dates	Lieu	Volume
Positionnement	15 septembre au 15 novembre 2026	Distanciel	1h
Module 1 — Le métier de CD dans l'organisation fédérale	12 au 15 janvier 2027	Paris	21h
Module 2 — Méthodologie de projet : conception, pilotage et évaluation	16 au 19 mars 2027	Tomblaine (54)	21h
Module 3 — Posture professionnelle et animation d'équipe projet	11 au 13 mai 2027	Bordeaux	21h
Module 4 — Conseil et accompagnement des acteurs territoriaux	14 au 16 septembre 2027	Lyon	21h
Soutenance devant jury national	9 ou 10 décembre 2027	À définir	1h

FORMATION PROFESSIONNELLE DES MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

FFSV · Formation Professionnelle Initiale | Conseiller de Développement

AVANT LA FORMATION

Dans le cadre de l'obtention du certificat fédéral, le stagiaire participera à un temps de positionnement individuel pour identifier ses motivations, ses expériences professionnelles et sa maîtrise de la méthodologie de projet, ainsi que ses connaissances du milieu associatif et de l'écosystème fédéral.

- Questionnaire préalable adressé avant le positionnement pour préparer l'entretien individuel
- **Inscriptions ouvertes du 1er juin 2026 au 15 novembre 2026**
- Bulletin d'inscription à valider par l'employeur et le DTT / CTT / CRT
- Outillage informatique requis : ordinateur portable + connexion internet stable

CONTENU DE LA FORMATION

- Contexte et enjeux du développement de la FFSV — projet fédéral et directives techniques nationales
- Écosystème de travail et missions du Conseiller de Développement
- Méthodologie de projet : analyse, objectifs, planification, évaluation
- Préparation et suivi budgétaire du projet
- Fondamentaux de la communication et des relations interpersonnelles
- Pilotage d'une équipe projet pluridisciplinaire
- Accompagnement des acteurs dans la construction du projet associatif
- Organisation et animation d'une structure associative

MOYENS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

Outils & méthodes

- Documents supports projetés (diaporamas) et remis aux stagiaires
- Travail individuel et en sous-groupes, études de cas, quiz, jeux de rôle
- Espace collaboratif partagé : Digiforma et Teams
- Mise à disposition d'outils d'analyse territoriale (diagnostic clubs et comités)
- Les guides fédéraux

Évaluation & validation

- Certificat de réalisation délivré à l'issue de chaque module
- Avoir suivi le cursus complet en centre (84h) et réalisé la mise en situation (80h)
- Soutenance d'un mémoire professionnel devant le jury national
- Validation de tous les critères incontournables pour obtenir la certification

Diplôme remis

- **Certification fédérale « Conseiller de Développement »**

ÉQUIPE DE FORMATION

Directeur de formation (référent pédagogique)

John PICARD — Conseiller Technique National
et Référent technique

Formateurs & intervenants

Vincent CHARLOT — Conseiller Technique National
Ludovic DELVAL — Directeur Technique Territorial Grand-Est
Salariés des services fédéraux
Intervenants extérieurs experts

POINTS FORTS & BÉNÉFICES

- Formation alignée sur le projet fédéral et sa stratégie de développement territoriale
- Approche méthodologique orientée terrain avec des outils concrets et transférables
- Contenus dédiés au développement du leadership territorial
- Pédagogie favorisant la collaboration, le partage d'expériences et l'intelligence collective
- Formation en alternance avec un conseiller technique territorial — suivi national du positionnement à la certification
- Intégration pleine dans le réseau fédéral pour devenir acteur stratégique du développement territorial
- **Pour aller plus loin : Nous vous conseillons de suivre, après cette formation, les formations continues nationales**

ACCESSIBILITÉ & CONTACT

Situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap ? Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site fédéral.

Référente administrative : meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).

Fédération Française de Sport Vitalité par l'Éducation Physique et la Gymnastique Volontaire
46/48 rue de Lagny, 93100 Montreuil – Tél : 01 41 72 26 00
contact@ff-sportvitalite.fr - www.ff-sportvitalite.fr
SIRET : 302 981 386 000 89 - NACE : 9312Z

HABILITATION PROGRAMME ET VIE DANSE

Domaine : Sénior

NOUVEAUTE

FFSV · Habilitation formateurs – Niveau 1 (CF)

Durée	Dates	Coût pédagogique 400€ Frais d'inscription 30€	Participants
10 heures	29 et 30 septembre 2026		15

PRÉSENTATION

La formation « Habilitation Formateur – Programme Et Vie Danse » permet de former des intervenants capables d'assurer la mise en œuvre, l'animation et l'évaluation de la formation « Programme Et Vie Danse » auprès des animateurs FFSV, dans le respect du référentiel national de la filière Bien Vieillir.
Elle vise à garantir la qualité pédagogique, l'harmonisation des contenus et la diffusion du programme Et Vie Danse sur l'ensemble du territoire.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Public cible

- Conseillers de formation FFSV
- Formateur FFSV
- Cadres techniques régionaux

Prérequis

- Être salarié d'un comité régional
- Être formateur ou conseiller de formation FFSV
- Etre licencié FFSV
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'activités physiques auprès d'un public senior
- Avoir une connaissance des dispositifs de prévention santé et de l'environnement fédéral

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue des 10 heures, le formateur sera capable de :

- S'approprier le référentiel national de la formation « Programme Et Vie Danse (EVD)»
- Maîtriser les contenus scientifiques, techniques et pédagogiques liés au vieillissement et aux activités dansées pour un public senior
- Maîtriser les démarches pédagogiques permettant de former des animateurs à la conception et à l'animation du programme EVD
- Être capable d'accompagner les stagiaires dans la construction de cycles de séances et de programmes de prévention santé
- Savoir utiliser les outils pédagogiques et ressources fédérales du programme EVD
- Être capable d'évaluer les stagiaires dans le cadre de la certification du programme EVD

CALENDRIER

Étape	Dates / Lieu	Volume
Formation en centre	29 et 30 septembre 2026	10 heures

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation du programme EVD dans la filière de formation Bien Vieillir
- Le référentiel de formation et de certification du programme EVD
- Les connaissances scientifiques liées au vieillissement, à la prévention santé et leurs implications pédagogiques
- Les spécificités pédagogiques de l'apprentissage des activités dansées pour un public avançant en âge
- La structuration d'une séquence de formation
- Les démarches pédagogiques pour transmettre les compétences liées à la construction de séances EVD, à la conception de cycles pédagogiques, à l'adaptation des situations aux capacités des pratiquants

- L'utilisation des outils pédagogiques du programme
- Les modalités d'évaluation et de certification des stagiaires
- Posture et compétences du formateur

AVANT LA FORMATION

Un temps de positionnement est réalisé pour identifier les motivations, expériences professionnelles et attentes de chaque stagiaire, afin d'adapter le parcours de formation.

Questionnaire préalable à la formation
Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation
Bulletin d'inscription à valider par l'employeur et le Conseiller Technique Régional

MOYENS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

Outils & méthodes

- L'Espace apprenant digital (Digiforma / EPGV Learning)
- Le répertoire des éléments chorégraphiques et des pas
- Les 24 fiches chorégraphiques et musiques associées
- Les Grilles de séquences pédagogiques
- Tests de condition physique du programme Et Vie Danse
- Supports pédagogiques de formation formateur

Évaluation & validation

- Feuilles de présence
- Participation active aux séquences pédagogiques
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Mises en situation pédagogique
- Participer à l'ensemble de la formation

Diplôme remis

- Certificat de réalisation
- **Certificat fédéral formation Programme Et Vie Danse**

Référent technique : john.picard@ff-sportvitalite.fr

ÉQUIPE DE FORMATION

Directeur de formation (référent pédagogique)

John Picard - Conseiller Technique National
Référent Sénior et Silver économie
Référent technique

Formateurs & intervenants

Membres du groupe expert Sénior

Formatrice expertes Danses

POINTS FORTS & BÉNÉFICES

Appropriation complète du référentiel de formation du programme Et Vie Danse
Harmonisation des pratiques de formation sur l'ensemble du territoire
Développement des compétences pédagogiques spécifiques à la formation d'animateurs
Échanges de pratiques entre formateurs experts de la filière seni
Contribution au déploiement national du programme Et Vie Danse

Pour aller plus loin : Formations continues sur les activités dansées et la pédagogie de formation . Implication dans le développement territorial des actions sport santé et bien vieillir

ACCESSIBILITÉ & CONTACT

Situation de handicap

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site fédéral.

Référente administrative : meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).

HABILITATION À LA DIRECTION DE FORMATION FILIÈRE BIEN VIEILLIR 26-27

Domaine : Sénior

FFSV · Habilitation formateurs

Nouveauté

Durée	Dates	Frais pédagogiques	Participants
4 heures	**29 septembre 2026**	**160€** Frais d'inscription **30€**	**15**

PRÉSENTATION

La formation « Habilitation à la direction de formation – Filière Bien Vieillir 2026-2027 » permet de former des cadres capables de piloter, structurer et déployer l'ensemble des formations de la filière senior (Bien Vieillir, Équilibre, Programme Gymmémoire®, Programme Et Vie Danse). Elle vise à garantir la cohérence pédagogique, l'ingénierie de formation et la qualité des dispositifs sur l'ensemble du territoire.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Public cible

- Formateurs FFSV – Niveau 2 (DF)
- Cadres techniques régionaux

Prérequis

- Être salarié d'un Comité régional
- Maîtriser l'environnement numérique de formation (Digiforma, I-programme FFSV)
- Etre licencié FFSV

Pré acquis

- Avoir une connaissance des politiques publiques du vieillissement et de ses acteurs (réseaux gérontologiques, ARS, Caisses de retraite)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue des 4 heures, le Directeur de formation sera capable de :

- Maîtriser l'architecture globale de la filière de formation Bien Vieillir et l'articulation entre les formations
- Comprendre et exploiter les référentiels de formation et de certification
- Piloter une action de formation dans toutes ses dimensions : positionnement, organisation, animation, certification
- Mobiliser les outils pédagogiques fédéraux

CALENDRIER

Étape	Dates / Lieu	Volume
Formation en centre	**29 septembre 2026 – lieu à définir**	**4 heures**

CONTENU DE LA FORMATION

- L'architecture de la filière de formation Bien Vieillir
- L'ingénierie pédagogique des formations
- Le pilotage de la certification
- La mise en situation professionnelle et exploitation pédagogique
- Les outils de suivis de la formation
- le déploiement territorial et partenariats

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE (CTR, CRT, DTT, ETR)

AVANT LA FORMATION

Un temps de positionnement est réalisé pour identifier les motivations, expériences professionnelles et attentes de chaque stagiaire, afin d'adapter le parcours de formation.

Questionnaire préalable à l'entrée en formation
Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation
Bulletin d'inscription à valider par l'employeur et le Conseiller Technique Régional

MOYENS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

Outils & méthodes

- Travaux en sous-groupes
- Présentations interactives
- Ateliers pratiques
- Échanges et discussions
- Supports écrits et numériques
- Espace apprenant digital (Digiforma, EPGV Learning)

Référent technique : john.picard@ff-sportvitalite.fr

Évaluation & validation

- Feuilles de présence
- Participation active aux ateliers de construction de scénarios d'ingénierie
- Formulaires d'évaluation de la formation via Digiforma
- **Pour accéder à la certification : Participer à l'ensemble de la formation de 4 heures.**

Diplôme remis

- Certificat de réalisation
- **Habilitation fédérale : « Directeur de formation habilité – Filière Bien Vieillir 2026-2027 »**

ÉQUIPE DE FORMATION

Directeur de formation (référent pédagogique)

John Picard - Conseiller Technique National
Référent Sénior et Silver économie

Formateurs & intervenants

Membres du groupe expert Sénior

Formatrice expertes Danses

POINTS FORTS & BÉNÉFICES

Vision globale et articulation cohérente des 4 référentiels de la filière.
Harmonisation des pratiques d'évaluation et de certification sur l'ensemble du territoire.
Optimisation du suivi des Mises en Situation Professionnelle (MSP).
Échanges de pratiques entre directeurs de formation et experts de la filière senior.

Pour aller plus loin :

- Formations continues sur les outils digitaux de suivi (Digiforma, I-programme).
- Implication dans le développement territorial des actions sport santé et bien vieillir en lien avec les partenaires (IR, CCAS, réseau gérontologique).

ACCESSIBILITÉ & CONTACT

Situation de handicap

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site fédéral.

Référente administrative : meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).

HABILITATION À L'ACTUALISATION DES RECOMMANDATIONS ET DE L'ECOSYSTEME SPORT-SANTÉ

NOUVEAUTE

FFSV · Formation formateurs · Recommandations HAS

Durée	Dates	Frais pédagogiques		Participants
14 heures (2 jours)	**4 et 5 novembre 2026**	**560€** Frais d'inscription **30€**		**20 maximum**

PRÉSENTATION

Cette formation vise à habiliter les formateurs FFSV à dispenser des sessions sur l'appropriation des recommandations et de l'écosystème Sport-Santé. Elle s'inscrit dans un objectif fédéral aligné sur les nouvelles recommandations de la Haute Autorité de Santé en matière d'activité physique et de santé publique, offrant un accès aux outils d'information relatifs à la santé pour guider les licenciés vers un mode de vie sain et actif.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Public cible

- Formateurs FFSV souhaitant être habilités à dispenser des formations d'actualisation Sport-Santé dans leurs territoires

Prérequis

- Être licencié(e) FFSV
- Être formateur
- Être Conseiller Technique Régional ou Conseiller Référent Territorial

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir une compréhension approfondie des recommandations et de l'écosystème Sport-Santé
- Mettre à jour ses connaissances sur les sujets du Sport-Santé et intégrer les évolutions de l'écosystème FFSV
- Maîtriser les outils et mécanismes d'accompagnement des animateurs et des licenciés vers un mode de vie sain et actif
- Être capable de mettre en place des formations sur le Sport-Santé

CALENDRIER

Étape	Dates / Lieu	Volume
Formation en présentiel	**4 et 5 novembre 2026 - Paris 17ème**	**14 heures**

CONTENU DE LA FORMATION

- Les nouvelles recommandations de la Haute Autorité de Santé en matière d'activité physique
- L'écosystème Sport-Santé et son intégration dans l'environnement FFSV
- Les outils et mécanismes d'accompagnement des pratiquants vers un mode de vie sain et actif
- La mise en place pratique des formations pour les animateurs EFFSV

AVANT LA FORMATION

Un temps de positionnement est réalisé pour identifier les motivations, expériences professionnelles et attentes de chaque stagiaire, afin d'adapter le parcours de formation.

Questionnaire préalable à la formation
Date limite d'inscription : 15 jours avant le début
Bulletin d'inscription à valider par l'employeur et le Conseiller Technique Régional

MOYENS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

Outils & méthodes

- Travaux en sous-groupes
- Présentations interactives
- Études de cas et ateliers pratiques
- Échanges et discussions
- Supports écrits et numériques

Référente technique : emily.martineau@ff-sportvitalite.fr

Évaluation & validation

- Évaluation continue sur la compréhension et la mise en pratique des concepts
- Jeu de rôle pour vérifier l'acquisition des contenus

Diplôme remis

- Certificat de réalisation
- Questionnaire de satisfaction via Forms

ÉQUIPE DE FORMATION

Directrice de formation (référente pédagogique)

Emily MARTINEAU — Conseillère Technique Nationale

Formateurs & intervenants

- Marion BAZIN — Conseillère Technique Régionale
- Élodie CHACHEREAU — Directrice de Formation

POINTS FORTS & BÉNÉFICES

Avantage concurrentiel : les formateurs certifiés sont reconnus comme experts des dernières recommandations HAS
Opportunités de collaboration avec d'autres professionnels de la santé et du sport
Valorisation de l'expertise et crédibilité renforcée au sein du réseau FFSV
Élargissement des compétences dans le domaine du Sport-Santé
Pour aller plus loin : collaborations avec les acteurs locaux de la santé et du bien-être

ACCESSIBILITÉ & CONTACT

Situation de handicap

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.
Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site fédéral.
Référente administrative : meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).

Habilitation Maladie Chronique (MCA+CCP) Mise à niveau 2026

Nouveauté

Domaine : Activité Physique Adaptée (APA)

FFSV · Formation obligatoire pour les formateurs · Distanciel

Durée	Format et coût	Date	Participants
2 heures	100% distanciel (Teams) Gratuité	12 novembre 2026	15 maximum

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse aux formateurs, directeurs et conseillers techniques territoriaux et CRT déjà habilités à la formation « Module Commun APA » (MCA). Elle vise à développer et enrichir les connaissances et compétences dans l'encadrement des formations de la filière APA. Formation d'habilitation obligatoire pour mettre en œuvre les formations « Module Commun APA » et « CCP : concevoir un programme d'activités physiques et sportives pour un public atteint d'une affection de longue durée ou à risque de maladies chroniques ».

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Public cible

- Formateurs CF et DF habilités à la mise en place du Module Commun APA (MCA)
- CTR, CTT, CRT et DTT

Prérequis

- Être salarié(e) d'une structure FFSV
- Être habilité(e) à la formation Module Commun APA
- Avoir déjà mis en place la formation Module Commun APA au moins une fois

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les référentiels de formation et de certification du CCP
- Définir les stratégies de formation et les attendus de la formation CCP
- Maîtriser le cursus de formation du positionnement aux évaluations du CCP
- S'approprier le manuel de formation et connaître le contenu pour le CCP
- Maîtriser les nouvelles modalités de certification du MCA
- S'approprier le nouveau manuel de formation actualisé du MCA

CALENDRIER

Étape	Dates / Lieu	Volume
Classe virtuelle unique	12 novembre 2026 - 14h00 à 17h00 (Teams)	3 heures

CONTENU DE LA FORMATION

Concernant le CCP

- Le manuel de formation
- Les référentiels de formation et de certification
- Le ruban pédagogique de la formation
- Le dossier du stagiaire
- Les capsules Digiforma
- Les modalités de certification

Concernant le MCA

- Le manuel de formation mis à jour
- La mise à jour de l'évaluation

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE (CTR, CRT, DTT, ETR, Formateurs)

FFSV · Activité Physique Adaptée | Habilitation CCP & MCA

AVANT LA FORMATION

Un temps de positionnement est prévu pour identifier les motivations, expériences professionnelles et attentes de chaque formateur, afin d'adapter le parcours.

- **Questionnaire préalable à la formation : en cours de construction**
- **Date limite d'inscription : 15 jours avant le début**
- **Bulletin d'inscription à valider par l'employeur et le Conseiller Technique Régional**

MOYENS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

Outils & méthodes

- Apports théoriques et techniques
- Présentations interactives (diaporamas)
- Échanges et discussions entre formateurs
- Supports écrits et numériques
- Documents théoriques

Évaluation & validation

- Évaluation continue sur la compréhension des concepts et leur application
- Suivi de la mise en place de la formation sur le terrain

Diplôme remis

- Certificat de réalisation
- Questionnaire d'évaluation via Forms

ÉQUIPE DE FORMATION

Directrice de formation (référente pédagogique)

Emily MARTINEAU – Conseillère technique nationale et référente technique

Formateurs & intervenants

- Élodie CHACHEREAU (à confirmer)
  Directrice de formation

POINTS FORTS & BÉNÉFICES

- **Garantie du respect des référentiels fédéraux en matière d'APA et de Sport-Santé FFSV**
- **Renforcement de la maîtrise des activités physiques adaptées pour les formateurs**
- **Légitimité renforcée comme expert APA auprès des personnes atteintes d'affections longue durée**
- **Élargissement du champ d'intervention en ingénierie de formation**
- **Pour aller plus loin : spécialisation sur le diabète et le surpoids**

ACCESSIBILITÉ & CONTACT

Situation de handicap

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site fédéral.

Contact administratif : meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr

Référente technique : emily.martineau@ff-sportvitalite.fr

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).

HABILITATION MALADIE CHRONIQUE (MCA et CCP)

Nouveauté

Domaine : Activité Physique Adaptée (APA)

FFSV · Formation obligatoire pour les formateurs · Distanciel

Volume horaire	Format	Coût pédagogique	Dates	Participants
14 heures	Présentiel	560 € Frais d'inscription 30€	27 et 28 janvier 2027	15 max

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse aux formateurs, directeurs et conseillers techniques territoriaux et CRT. Elle vise à développer et enrichir les connaissances et compétences dans l'encadrement des formations de la filière APA. Formation obligatoire pour mettre en œuvre les formations « Module Commun APA » et « CCP : concevoir un programme d'activités physiques et sportives pour un public atteint d'une affection de longue durée ou à risque de maladies chroniques ».

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Public cible

- Formateurs FFSV souhaitant être habilités à dispenser des formations MCA ou CCP mentionnés ci-dessus
- CTR, CTT, CRT et DTT

Prérequis

- Être salarié(e) d'une structure FFSV
- Être formateur
- Être Conseiller Technique Régional ou Conseiller Référent Territorial

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les référentiels de formation et de certification du CCP et du MCA
- Définir les stratégies de formation et les attendus de la formation CCP et MCA
- Maîtriser le cursus de formation du positionnement aux évaluations du CCP et du MCA
- S'approprier le manuel de formation et connaître le contenu pour le CCP et pour le MCA

CALENDRIER

Étape	Dates / Lieu	Volume
Formation en présentiel	27 et 28 janvier 2027 – Lieu à définir	14 heures

CONTENU DE LA FORMATION

- Les manuels de formation
- Les référentiels de formation et de certification
- Les rubans pédagogiques
- Le dossier du stagiaire
- Les capsules Digiforma
- Les modalités de certification

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE (CTR, CRT, DTT, ETR, Formateurs)
FFSV · Activité Physique Adaptée | Habilitation CCP & MCA

AVANT LA FORMATION

Un temps de positionnement est prévu pour identifier les motivations, expériences professionnelles et attentes de chaque formateur, afin d'adapter le parcours.

Questionnaire préalable à la formation
Date limite d'inscription : 15 jours avant le début
Bulletin d'inscription à valider par l'employeur et le Conseiller Technique Régional

MOYENS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

Outils & méthodes

- Apports théoriques et techniques
- Présentations interactives (diaporamas)
- Échanges et discussions entre formateurs
- Supports écrits et numériques
- Documents théoriques

Évaluation & validation

- Évaluation continue sur la compréhension des concepts et leur application
- Suivi de la mise en place de la formation sur le terrain
- **Diplôme remis**
- Certificat de réalisation
- Questionnaire d'évaluation via Digiforma

ÉQUIPE DE FORMATION

Directrice de formation (référente pédagogique)

Emily MARTINEAU – Conseillère technique nationale et référente technique

Formateurs & intervenants

Élodie CHACHEREAU (à confirmer)
Directrice de formation

POINTS FORTS & BÉNÉFICES

Garantie du respect des référentiels fédéraux en matière d'APA et de Sport-Santé FFSV
Renforcement de la maîtrise des activités physiques adaptées pour les formateurs
Légitimité renforcée comme expert APA auprès des personnes atteintes d'affections longue durée
Élargissement du champ d'intervention en ingénierie de formation
Pour aller plus loin : spécialisation sur le diabète et le surpoids ou le cancer

ACCESSIBILITÉ & CONTACT

Situation de handicap

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site fédéral.

Contact administratif : meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr
Référente technique : emily.martineau@ff-sportvitalite.fr

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).

FORMATION DES ACTEURS DE LA FORMATION 2027

IA pédagogique, facilitation graphique et arts oratoires

VOLUME TOTAL	FORMAT	COUT PEDAGOGIQUE	PARTICIPANTS
21 heures 3 jours	Présentiel **Du 30 juin au 2 juillet 2027**	**840€** **FRAIS D'INSCRIPTION** : 30€	45 max. Répartis en 3 groupes

Taux de satisfaction : 4,9/5 (2025) / 40 avis

Taux de réussite : Pas de certification

Modalités de la formation : formation en présentiel mêlant apports théoriques, expérimentations, ateliers de production, mises en situation et retours croisés.

PRESENTATION

La 4ème édition du regroupement national réunit les formateurs.trices du réseau Sport Vitalité autour de trois ateliers complémentaires : la création d'un agent pédagogique avec l'IA, la facilitation graphique et les arts oratoires au service du storytelling. Il vise à enrichir les pratiques professionnelles, renforcer la capacité d'animation et favoriser le transfert opérationnel dans les contextes réels de formation à travers une pédagogie expérientielle, collaborative et ancrée dans le métier de formateur.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public cible

- Cible prioritaire : les formateurs.trices du réseau de la FF Sport Vitalité
- Cible secondaire : conseiller technique

Prérequis

- Avoir une première expérience en conception et en ingénierie de formation
- Être salarié d'une structure régionale ou encadrer des formations au niveau national

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Concevoir un prototype d'agent pédagogique avec l'intelligence artificielle pour soutenir la préparation, l'animation, l'individualisation et le suivi des apprentissages.
- Intégrer la facilitation graphique dans ses pratiques pour clarifier les messages, structurer l'information et renforcer l'engagement des participants.
- Mobiliser les fondamentaux de l'art oratoire pour gagner en aisance, en impact et en qualité de storytelling dans les situations de formation.
- Développer des productions, supports et postures directement transférables dans sa réalité professionnelle.

DATES, LIEU ET VOLUME HORAIRE

Dates	Lieu	Volume
Du 30 juin au 2 juillet 2027	**Hôtel Mercure Quai Louis Prunier 17000 La Rochelle**	**21 heures**

Le regroupement débute le mercredi 30 juin à 8h30 et se termine le vendredi 2 juillet à 16h00, avec une ouverture et une clôture en plénière. Les participants sont répartis en 3 groupes sur 3 journées d'ateliers, selon un principe de rotation permettant de vivre les trois interventions proposées.

AVANT LA FORMATION

Positionnement — un quiz de positionnement est proposé en amont afin d'identifier les besoins, le niveau de départ, les usages actuels et les attentes des participants dans les trois champs travaillés.
Questionnaire préalable — permet de recueillir les contextes professionnels, les objectifs de progression ainsi que les besoins et attentes de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Atelier 1 — Création d'un agent pédagogique avec l'IA

Comprendre les usages d'un agent pédagogique, définir son besoin, concevoir sa structure, rédiger ses prompts, l'alimenter avec des contenus métier, tester ses réponses et formaliser un usage transférable.

Livrable visé : un prototype d'agent pédagogique IA.

Atelier 2 — Facilitation graphique

Découvrir les principes de la facilitation graphique, construire un vocabulaire visuel de base, structurer l'information, composer une page, produire un support visuel et élaborer une première stratégie de réinvestissement dans les réunions et formations.

Livrable visé : une production visuelle simple et une fiche personnelle d'application en contexte professionnel.

Atelier 3 — Les arts oratoires au service du storytelling

Travailler la voix, la respiration, la posture, le regard, le rythme et l'intention ; structurer un discours pédagogique clair ; gérer le stress et adapter sa prise de parole aux situations de formation.

Livrable visé : une séquence de prise de parole pédagogique préparée, incarnée et présentée, accompagnée d'une fiche de repères personnels.

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur des méthodes magistrales, démonstratives, actives, participatives et réflexives selon les objectifs visés dans chaque atelier. Les moyens pédagogiques mobilisés comprennent des apports structurés, des ateliers de conception, des exercices pratiques, des productions individuelles et collectives, des mises en situation, des tests, des débriefings et des retours croisés entre pairs.

OUTILS DE FORMATION

- Outils d'IA générative et supports numériques de conception
- Paperboard, feutres, supports de facilitation visuelle et matériel de production graphique
- Grilles d'analyse, quiz, supports de mise en situation, fiches de repères et productions des participants
- Carnet de bord pour la transposition professionnelle dans son environnement métier

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription selon les modalités de l'organisme de formation fédéral. Les informations pratiques, convocations et éléments préparatoires sont transmis en amont du regroupement aux participants inscrits.
Date limite d'inscription : 30 septembre 2026

Nombre de participants : 45 participants, répartis en 3 groupes.

ÉQUIPE DE FORMATION

Directeur de formation (référent pédagogique)
Sébastien Desbenoit

Formateurs et intervenants
Expert dans le domaine des ateliers

Référente administrative et organisation
Mériam Pigeau

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Évaluation formative tout au long de la formation à partir de quiz, exercices, productions individuelles et collectives, mises en situation, tests intermédiaires, retours du groupe, retours des intervenants et auto-évaluation. L'évaluation finale prend appui sur les livrables produits dans chaque atelier et sur leur présentation ou verbalisation en lien avec la transférabilité dans la pratique professionnelle.

DIPLOME OU CERTIFICAT REMIS

Un certificat de réalisation de formation sera remise à l'issue de la formation.

EN FIN DE FORMATION

Les questionnaires d'évaluation à chaud et les bilans de fin de formation permettront d'apprécier l'atteinte des objectifs, la satisfaction et les perspectives de réinvestissement professionnel.
Un questionnaire pré et post formation sera à effectuer afin d'évaluer la montée en compétences de l'apprenant.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

La complémentarité des trois ateliers permet d'articuler innovation pédagogique, structuration visuelle et impact oral dans une même dynamique de professionnalisation. Chaque participant repart avec des productions concrètes, immédiatement mobilisables dans ses formations, animations ou coordinations pédagogiques.

POUR ALLER PLUS LOIN

Le regroupement des formateurs peut ouvrir sur la poursuite d'expérimentations en communauté de pratique, la mutualisation de ressources produites et l'intégration progressive des acquis dans les modules fédéraux et les situations de formation. Les ateliers proposés pourront se prolonger au sein des régions dans une démarche de formation consolidée.

BENEFICES METIER

Cette formation permet de mieux préparer ses interventions, de renforcer la clarté de ses messages, de dynamiser l'animation des groupes, d'individualiser davantage les apprentissages et d'augmenter l'impact professionnel des séquences de formation.

ACCESSIBILITE & CONTACT

Situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap ? Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.
Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Renseignements disponibles sur le site fédéral www.ff-sportvitalite.fr, rubrique Formation.
Contact : meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).

HABILITATION FORMATEURS

Filière Accompagnateur Bénévole Randonnée

FFSV – Formation obligatoire pour les organismes de formation

Nouveauté

⏱ Durée	Frais pédagogiques	Frais d'inscription	Participants
26 heures (4 jours)	**1 040 €**	**30 €**	**15 maximum**

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATON ?

› **Public cible**

› Formateurs CF et DF ayant une appétence pour l'extérieur et la formation de bénévoles

› CTR, CTT, CRT et DTT

› **Prérequis**

› Être salarié d'une structure FFSV

› Avoir des connaissances en randonnée et dans la pratique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

› Maîtriser les modalités d'organisation des différentes formations de la filière (ABB, ABR1, ABR2)

› Définir les stratégies de formation et les attendus de chaque niveau

› Maîtriser le cursus de formation — du positionnement aux évaluations — en vivant des situations concrètes

› Connaître et savoir transmettre les contraintes réglementaires et sécuritaires

› Appréhender les principes de l'andragogie adaptée au bénévole

CALENDRIER ET LIEUX DE FORMATION

Dates	Lieu de formation	Volume
10 septembre 2026 — CV lancement	À distance	**4 heures**
15 au 18 septembre 2026	Autrans Méaudre	**21 heures**
1er juin 2027 — CV Bilan et validation	À distance	**1 heure**

CONTENU DE LA FORMATION

› Éléments de sécurité indispensables et cotation

› Contenus de formation planche pour les niveaux ABB, ABR1 et ABR2

› Outils pédagogiques mis à disposition

› Co-construction avec un Accompagnateur En Montagne (AEM)

› Mises en situation : sécurité et secours en milieu naturel

› Reconnaissance du terrain et orientation pour sécuriser le groupe

› Approche andragogique adaptée aux bénévoles

› Modalités d'alternance, de suivi et de certification

AVANT LA FORMATION

Un temps de positionnement est prévu pour identifier les motivations, les expériences professionnelles et les attentes de chaque stagiaire. L'objectif est d'adapter le parcours de formation au plus près des besoins.

Questionnaire préalable : en cours de construction
Date limite d'inscription : 15 jours avant le début de la formation
Bulletin d'inscription à valider par l'employeur et le Conseiller Technique Régional

MOYEN PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

- **Outils & méthodes**
- Travaux en sous-groupes
- Apports théoriques et techniques
- Présentations interactives (diaporamas)
- Études de cas et ateliers pratiques
- Échanges et discussions entre pairs
- Supports écrits et numériques
- Manuels

- **Évaluation & validation**
- Évaluation continue tout au long de la formation
- Suivi de la mise en place sur le terrain
- Echanges sur les expériences lors de la classe virtuelle de bilan
- **Diplôme remis :**
- Certificat de réalisation
- **En fin de formation :**
- Questionnaire d'évaluation disponible sur l'espace Digiforma

ÉQUIPE DE FORMATION

Directeur de formation (référent pédagogique)

Rémi Jacquemard – Conseiller technique national et référent technique

Formateurs & intervenants

Céline Marlot – Experte et Formatrice
Grégory Curiel – Accompagnateur En Montagne

POINTS FORTS & BÉNÉFICES

L'habilitation garantit le respect des référentiels fédéraux en matière de sécurité, d'orientation et de conduite de groupe.
La formation renforce la maîtrise des pratiques de randonnée et de l'approche Sport-Santé dans les activités extérieures FFSV.
Elle renforce la légitimité du formateur comme expert extérieur et garant des bonnes pratiques au sein du réseau FFSV.
Elle ouvre des perspectives en ingénierie de formation et en accompagnement des clubs dans leurs projets extérieurs.

ACCESSIBILITÉ & CONTACT

Situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap ? Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site fédéral.

Référente administrative : meriam.pigeau@ff-sportvitalite**.fr**

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).

PROGRAMME GYM'APRÈS CANCER

Domaine : Activité Physique Adaptée (APA)

FFSV . Certification fédérale · Sport sur ordonnance

Volume total	Mise en situation	Coût pédagogique	Satisfaction	Participants
35 heures	**15 heures**	**1 120€** Frais d'inscription **30€**	**4.6/5** **(13 avis – 2026)**	**15 maximum**

PRÉSENTATION

Dans un contexte de développement du sport sur ordonnance, la Fédération répond pleinement à cette opportunité grâce à ce programme développé en collaboration avec des professionnels de santé. La formation Gym' Après Cancer® permet d'approfondir les connaissances sur cette pathologie afin d'animer et d'accompagner les pratiquants vers un mieux-être global, pendant ou après le traitement.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Public cible

- Animateurs souhaitant approfondir leurs connaissances dans l'encadrement de personnes atteintes d'un cancer

Prérequis

- Titulaire du CQP ALS option AGEE ou JSJO, ou diplôme professionnel de niveau IV+ dans le champ sportif
- Avoir certifié le « Module Commun APA »
- Avoir un projet avec au moins deux pratiquants concernés par un cancer dès l'alternance
- Être licencié(e) à la FFSV

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier le contexte de mise en œuvre d'un programme Gym 'Après Cancer® spécifique
- Approfondir ses connaissances concernant la pathologie cancer
- Approfondir ses connaissances sur les problématiques liées à l'activité physique et au cancer
- Concevoir et animer des séances pour des personnes atteintes d'un cancer

CALENDRIER

Étape	Dates / Lieu	Volume
Formation en centre	8 au 12 mars 2027 - Dijon	**28 heures**
Alternance & mise en situation	À définir en structure FFSV	**15 heures**
Retour d'alternance et certification	10 décembre 2026 10 juin 2027 (session supplémentaire)	**7 heures**

CONTENU DE LA FORMATION

- Organisation d'un programme Gym' Après Cancer® (philosophie, partenariats, adaptation au Pack Sport-Santé)
- Modalités d'encadrement : séance mixte, adaptations spécifiques, tests pré/post
- Le cancer : définition, traitements, effets secondaires
- L'activité physique et le cancer (approche technique au regard des préconisations médicales)
- Connaissance du public : approche psychologique et physique
- L'alimentation et le cancer

Fédération Française de Sport Vitalité par l'Éducation Physique et la Gymnastique Volontaire
46/48 rue de Lagny, 93100 Montreuil – Tél : 01 41 72 26 00
contact@ff-sportvitalite.fr - www.ff-sportvitalite.fr
SIRET : 302 981 386 000 89 - NACE : 9312Z

AVANT LA FORMATION

Un temps de positionnement est réalisé pour identifier les motivations, expériences professionnelles et attentes de chaque stagiaire, permettant d'adapter le parcours de formation. Un questionnaire pre et post formation sera mis en ligne sur votre espace apprenant afin d'évaluer vos connaissances.

Questionnaire préalable à la formation
Date limite d'inscription : 3 semaines avant le début de la formation
Bulletin d'inscription à valider par l'employeur et le Conseiller Technique Régional

MOYENS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

Outils & méthodes

- Travaux en sous-groupes et étude de cas concrets
- Découverte du milieu professionnel (immersion en hôpital)
- Mise en situation pédagogique et analyse de pratique
- Partage entre apprenants via Teams, Outils Santé FFSV

Évaluation & validation

- Utilisation et adaptation de l'animation au regard des contenus
- Présentation de 2 études de cas et du dossier
- 10 séances animées attestées par le Président CODEP/COREG
- Quiz, mises en situation et dossier de soutenance

Diplôme remis

- **Certificat fédéral Gym' Après Cancer®**

ÉQUIPE DE FORMATION

Directrice de formation (référente pédagogique)

Emily MARTINEAU - Conseillère technique nationale et Référente technique

Formateurs & intervenants

- Élodie CHACHEREAU - Formatrice experte FFSV
- Intervenants experts médicaux

POINTS FORTS & BÉNÉFICES

Immersion dans un hôpital : échanges interactifs avec les professionnels de l'établissement
Apporter un bien-être mental, social et physique à des personnes atteintes de cancer
Certification reconnue à l'arrêté du 8 novembre 2018 — sport par prescription médicale
Meilleure connaissance des types de cancer, leurs conséquences et les bénéfices de l'activité physique
Pour aller plus loin : formation « Diabète et Surpoids » et Marche Nordique Sport-Santé

ACCESSIBILITÉ & CONTACT

Situation de handicap

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site fédéral.

Référente administrative : meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).

Fédération Française de Sport Vitalité par l'Éducation Physique et la Gymnastique Volontaire
46/48 rue de Lagny, 93100 Montreuil – Tél : 01 41 72 26 00
contact@ff-sportvitalite.fr - www.ff-sportvitalite.fr
SIRET : 302 981 386 000 89 - NACE : 9312Z

LONGE CÔTE SPORT SANTE
Nouveauté

Domaine : Extérieur — Milieu aquatique

FFSV - Certification fédérale - Loire-Atlantique / Vendée

Durée	Lieu	Coût pédagogique	Satisfaction	Participants
34 heures (5 jours)	**Loire-Atlantique (44)**	**1 360€** Frais d'inscription **30€**	**Nouveauté**	**16**

PRÉSENTATION

La formation Longe Côte vise à former des professionnels à animer des séances sur un site adapté (mer, océan ou lac), connu et reconnu, en toute sécurité et quelles que soient les conditions météorologiques.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Public cible

- Titulaire du diplôme « Animateur 1er degré Adultes ou Seniors en salle »
- Titulaire du CQP ALS Option AGEE
- Titulaire du CQP Instructeur FITNESS mention cours collectifs
- Diplôme professionnel de niveau IV+ dans le champ sportif (BPJEPS, STAPS, etc.)

Prérequis

- Être licencié(e) à la FFSV 2025-2026
- Être titulaire du PSC (Premiers Secours Citoyen)
- Être à jour de la carte professionnelle d'Éducateur Sportif
- Grande aisance aquatique par toutes conditions
- Posséder son propre équipement (combinaison, chaussons)

REMARQUE :

L'encadrement du longe côte contre rémunération par un animateur FFSV exige qu'il soit titulaire :

- Du CQP ALS AGEE assorti de sa carte professionnelle en vigueur et titulaire du BNSSA à jour de son recyclage
- Ou de l'un des diplômes notifiés dans l'annexe II-1 de l'article A. 212 du code du sport permettant la rémunération

A défaut de ces diplômes, que l'animateur FFSV encadre le longe côte sur une zone de baignade surveillée par un professionnel diplômé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier les caractéristiques de l'activité et les connaissances théoriques et pédagogiques
- Concevoir des séances et/ou un programme de Longe Côte répondant à des intentions éducatives diverses
- Fixer des objectifs adaptés au niveau de pratique et aux attentes du public
- Maîtriser les recommandations de mise en sécurité liées à l'activité
- Renforcer les compétences techniques avec ou sans ustensile de propulsion
- Permettre une pratique physique efficiente pour la santé

CALENDRIER

Étape	Dates / Lieu	Volume
Positionnement	**Janvier à mars 2027**	Questionnaire préalable
Formation en centre	**26 au 30 avril 2027** **La Baule**	32 heures
Mise en situation professionnelle	**En structure FFSV**	4 séances minimum
Retour et certification	**Classe virtuelle**	2 heures

CONTENU DE LA FORMATION

- Fondamentaux et techniques de l'activité Longe Côte
- Gestion et animation du groupe
- Identification des risques aquatiques
- Reconnaissance et sécurisation d'un site de pratique
- Techniques de préparation d'une sortie Longe Côte
- Techniques de sauvetage aquatique
- Fondamentaux de la météo marine
- Réglementation d'encadrement de l'activité

AVANT LA FORMATION

Un temps de positionnement est organisé entre janvier et mars 2027 afin d'évaluer le profil de chaque stagiaire avant son entrée en formation.

Questionnaire préalable d'entrée en formation - Un questionnaire pre et post formation (evalusation des acquis
Date limite d'inscription : 1er mars 2027
Grande aisance aquatique par toutes conditions est indispensable

MODALITÉS D'ÉVALUATION & CERTIFICATION

Épreuves de certification

- **Épreuve 1 — Sécurité aquatique :** Conduite à tenir et gestes de sauvetage
- **Épreuve 2 — Connaissances :** QCM (20–25 questions, 20 min) sur les 5 blocs
- **Épreuve 3 — Technique :** Vérification avec et sans ustensile de propulsion
- **Épreuve 4 — Animation :** Conception et animation d'une séquence (10–15 min)
- **Épreuve 5 — Dossier :** Compte-rendu de stage (4 séances + projet de développement, dans les 3 mois)

Outils & méthodes

- Alternance apports théoriques / pratique terrain
- Présentation et démonstration par les formateurs
- Fiches techniques, fiches sécurité et animation

Diplôme remis

- **Certification fédérale FFSV « Longe Côte »** - sous d'avis favorable aux 5 épreuves

ÉQUIPE DE FORMATION

Directeur de formation et référent technique Référent pédagogique

- CTN référent de l'activité et CTR des Pays de la Loire - (FFSV)

Formateurs & intervenants

- Intervenants experts Longe Côte
- Formateurs FFSV
- Experts en secourisme aquatique - FFSS

POINTS FORTS & BÉNÉFICES

Participer à un concept innovant et en pleine expansion
Développer une nouvelle offre d'activité pour vos clubs
Découvrir les domaines d'intervention de la FFSS (secourisme aquatique)
Montée en compétences dans l'animation en extérieur et en milieu aquatique
Pour aller plus loin : Marche Nordique Sport-Santé, Marche Active, Cross Training Sport-Santé

ACCESSIBILITÉ & CONTACT

Situation de handicap

Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référente handicap : wara.briet@ff-sportvitalite.fr

Renseignements & inscription

Bulletin d'inscription téléchargeable sur notre site fédéral.

Référente administrative : meriam.pigeau@ff-sportvitalite.fr

FINANCER SA FORMATION

Demande de Plan de Développement des Compétences (PDC) par l'employeur. Si refus, prise en charge fédérale (selon les barèmes fédéraux et sur justificatifs du refus de la demande de PDC).